

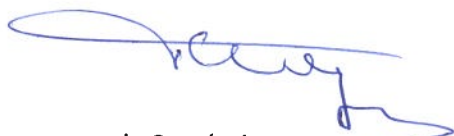
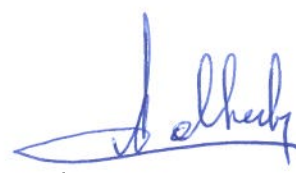
AVIS AU PUBLIC

Concerne : Fixation du taux de l'impôt commercial pour 2026

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 2 juin 2025 (point 10b de l'ordre du jour) fixant le taux de l'impôt commercial pour 2026 a été approuvée par arrêté grand-ducal en date du 8 juillet 2025 (réf. FC04-2025-A043).

Ladite délibération est déposée pendant dix jours au secrétariat communal et peut être consultée par tous les intéressés.

Mersch, le 30 juillet 2025


le Secrétaire
le Bourgmestre